PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-COLOMBAN
L'AN DEUX MILLE NEUF

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Colomban tenue **le 1er octobre 2009 à 19 h**, à l'Hôtel de ville, en la salle du Conseil, 330 montée de l'Église, à laquelle sont présents mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Andrée Habel, district 1
Diane McCready, district 2
Alain Ouellette, district 3
François Boyer, district 4
Claude Boucher, district 5
Jean Dumais, district 6

Siégeant tous sous la présidence de monsieur Roland Charbonneau, Maire. Le tout formant quorum selon les dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Monsieur Claude Panneton, directeur général, est présent.

RÉSOLUTION 476-10-09
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par monsieur le Maire, Roland Charbonneau :

D'OUVRIR la présente séance à 19 h.

CONSTATATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil municipal constate et mentionne que l'avis de convocation n'a pas été signifié conformément à l'article 156 du Code municipal (L.R.Q.c.C-27.1).

RÉSOLUTION 477-10-09
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour :

Il est dûment proposé par madame la conseillère Andrée Habel, appuyé par monsieur le conseiller Claude Boucher et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté.

RÉSOLUTION 478-10-09
ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE DE TYPE FOURGON UTILITAIRE E-150, COMMERCIAL, ANNÉE 2010 POUR LE SERVICE DES SPORTS ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres par voie d'invitation pour l'achat d'un véhicule pour le Service des sports et des loisirs de type fourgon utilitaire E-150, commercial, année 2010;

CONSIDÉRANT que le résultat de l'ouverture des soumissions est le suivant :

SOUMISSIONNAIRES	PRIX
Des Laurentides Ford Inc.	26 665.00 $
Élite Ford St-Jérôme Inc.	26 998.00 $
Desrosiers Ford Inc.	26 898.00 $
Blainville Ford Inc.	NIL

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des sports et des loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur le conseiller Alain Ouellette, appuyé par monsieur le conseiller François Boyer et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat à la compagnie Des Laurentides Ford Inc. pour l'achat d'un véhicule pour le Service des sports et des loisirs de type fourgon utilitaire E-150, commercial, année 2010, de marque Ford, au montant de 26 665.00 $ excluant les taxes applicables, et ce, selon leur soumission du 29 septembre 2009;

ET D'IMPUTER cette dépense à même le fonds de roulement 3 ans, au code budgétaire 22-700-00-724.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles au code budgétaire ci-haut mentionné.

_____
Claude Panneton, directeur général

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions s'est tenue de 19 h 10 à 19 h 12.

RÉSOLUTION 479-10-09
CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 12 l'ordre du jour étant épuisé :

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Alain Ouellette, appuyé par monsieur le conseiller Claude Boucher et résolu unanimement :

DE LEVER la présente séance.

Roland Charbonneau Maire	Claude Panneton Directeur général